



### Vos correspondants CSE ATOS pour toute question ou complément d'information

- |                            |                          |                     |
|----------------------------|--------------------------|---------------------|
| ◆ Christiane Meynier       | ◆ Isabelle Duclos-Vallée | ◆ Pascal Besson     |
| ◆ Philippe Laurent         | ◆ Pascal Ripaud          | ◆ Véronique Vergnon |
| ◆ Pascale Piolet           | ◆ Mélanie Dal Palu       | ◆ Stéphane Garcia   |
| ◆ Olivier Lopez de Selanes | ◆ Yannick Gajocha        | ◆ Bernard Delor     |
| ◆ Vanessa Gauquié          | ◆ Maela Bazin            |                     |
| ◆ Hichem Mezioudi          | ◆ Pierre Gourjon         |                     |

**Notre nouveau CSE se met progressivement en ordre de marche avec la constitution de la plupart de ses commissions. Reste à compléter, pour deux régions, celles consacrées aux questions de santé sécurité et conditions de travail. Et aussi - ce n'est pas le moindre des sujets - définir et organiser les Activités Sociales et Culturelles (aides aux activités et aux vacances pour les salariés et leurs familles)... Pendant ce temps, l'actualité d'Atos n'attend pas, toujours marquée par les péripéties quotidiennes d'une scission / cession toujours plus opaque et erratique.**

### Stratégie et perspectives Tech Foundations

Raoul Roth, CEO Atos France, inaugure pour l'année 2024 la première réunion du nouveau CSE ATOS avec un échange consacré à la stratégie et aux perspectives d'ATOS.

L'accent est mis sur les synergies entre les trois domaines d'activités de Tech Foundations : plateformes numériques, digital workplace, cloud hybride / infrastructure. L'approche des clients devra être globale, au nom de Tech Foundations, pas au nom de telle ou telle Business Line. Du jamais vu chez Atos, et on attend de voir si les objectifs commerciaux vont dans le même sens au lieu de pousser à la concurrence en interne...

**En France, la stratégie se décline en deux axes** : un travail de proximité appuyé sur les 30 sites géographiques que compte Tech Foundations, et une industrialisation dite "adaptée". « *Nous, on n'est pas one size fits all* » dit la direction, ou pour le dire en bon français « *on fait du sur-mesure* », de l'industrialisation adaptée aux spécificités de chaque client. Sans blague ? si cela se traduit vraiment dans les faits ce sera chez Atos une révolution culturelle qui méritera d'être saluée !

Pour maintenir ses positions dans le Cloud, Tech Foundations cherche 3 ou 4 partenaires qui feraient la différence par rapport à nos compétiteurs. Enfin, la direction se donne pour objectif de réussir cette année 4 "belles signatures" (c'est bien)... et de réussir à les "délivrer" (c'est encore mieux).

**La direction reconnaît une communication groupe mal maîtrisée.** Le brouhaha médiatique est source d'inquiétude pour nos clients qui attendent (toujours) la fin des péripéties de scission / cessions. On les comprend : la stratégie reste illisible, l'endettement est massif, ce sont des motifs évidents de défiance.

La direction explique que la gouvernance groupe a changé, que son rôle est de gérer un endettement qu'elle-même qualifie d'historique (sic !). Mais comme la situation de Tech Foundations s'avère "meilleure que prévue" (re -sic !) le conseil d'administration veut obtenir plus de l'investisseur EPEI (Daniel Kretinsky). L'issue des discussions est attendue en fin de mois. Il n'est pas envisagé d'autre scénario que le transfert de Tech Foundations chez EPEI. Bref, le message c'est, encore et toujours, « *il n'y a pas de plan B, on continue de dérouler le même plan d'action* »... même si ce plan d'action, ben on en change tout le temps !

**Autre priorité : l'arbitrage des recouvrements de périmètres métiers entre Tech Foundations et Eviden.**

Les deux entités sont "en cohabitation" (l'expression est de la direction) et ne doivent pas aujourd'hui se faire concurrence. Mais demain, la direction ne s'en cache pas, ce sera une autre affaire. Bref, il y aura des gagnants et des perdants et, comme nous partons du même parc de clients, des dommages sont à craindre pour l'emploi des salariés. La préservation de l'emploi, la direction promet d'y revenir... plus tard. En attendant, les effectifs continuent de fondre, le groupe a encore perdu une centaine de salariés cette année.

**La CGT rappelle qu'avant de se souhaiter la bonne année, on devrait faire le bilan de la précédente.** Elle aussi, on l'avait commencée en se souhaitant qu'elle soit bonne. Elle a été désastreuse. La CGT se souvient de l'absurde projet ARAL et du bras de fer qu'il a fallu engager avec le groupe pour l'arrêter. Ces beaux objectifs affichés pour 2024, quels seront les moyens pour les atteindre, en termes de formation, de rémunération, de reconnaissance...? La CGT se souvient aussi que, dans les discours de la direction, TS (et ses salariés), c'est le passé, ce sont des compétences d'infogérance obsolètes et des datacenters inutiles... Est-ce ainsi que l'on regagne l'adhésion des équipes ? Enfin, la CGT note que la direction a parlé à plusieurs reprises de transparence. Chiche !



## Communication du 3 janvier 2024 dite « Point de marché »

Les élus ont souhaité que la direction commente les implications stratégiques résultant de ce « point de marché ». D'autant que la stratégie d'Atos, on la découvre souvent avec quelques jours d'avance sur les communications du groupe, dans le blog d'un investisseur... Ca fait désordre.

La direction confirme donc que, pour Tech Foundations, l'issue des discussions avec EPEI est attendue fin janvier. Pour Eviden, le revirement d'Airbus serait une surprise et son offre n'est pas encore clarifiée, cette négociation ne fait que (re)commencer. Enfin, la négociation se poursuit avec les banques pour tenter de repousser les échéances financières.

En bref, la perspective du premier trimestre 2024 ressemble à une équation à trois inconnues. De là à dire que c'est la quadrature du cercle...

SUIS TON INTUITION.  
MOI, JE FAIS LE CONTRAIRE  
POUR DOUBLER NOS CHANCES!



### Concurrence Tech Foundations / Eviden Clarification des responsabilités

La CGT, dès l'annonce du projet de scission du groupe, avait mis en exergue le risque de concurrence entre Tech Foundations et Eviden. Les lignes de démarcation ne sont ni aussi claires, ni aussi simples que la direction ne le prétendait. Elle le reconnaît maintenant : des cas de mise en concurrence se sont bel et bien produits, malgré toutes les promesses que cela n'arriverait pas. Mais la direction se veut optimiste : il ne s'agirait que d'un ou deux dossiers sur plus de 200, ces situations seraient marginales. Elle nous dit toutefois que, si nous en connaissons d'autres, il faut les porter à sa connaissance !

Une note « Clarifications et responsabilités » a donc vu le jour, qui fixe très précisément les règles de la concurrence qui n'existe pas entre Tech Foundations et

Eviden. Ah bon ! Car de fait, il y a bien des recouvrements de compétences entre les deux, notamment dans le cloud public et les services TS. La note viserait à répondre à cette problématique.

En introduction la direction précise que celle-ci aura une durée de vie limitée à la période de "cohabitation". Et après, ça va chauffer ! Verbatim : "Pendant cette période de cohabitation le but, ce n'est pas qu'Eviden prenne les contrats de Tech Foundations. TS c'est local, Eviden c'est mondial."

Sur chaque segment d'activité, la note donne des règles très précises de partage des affaires en fonction de multiples critères. Au final, ces règles sont complexes, seront-elles vraiment respectées ? Contournées ? Ignorées ? Surtout quand on sait qu'elles changeront dès la séparation et la mise en concurrence des entités. Attention aux faux départs !!!

Les élus souhaitent une vision de l'impact de cette note sur l'emploi des salariés, notamment ceux qui sont positionnés sur des affaires où Tech Foundations et Eviden sont en recouvrement. La direction promet de fournir cette analyse. Il faudra être vigilants, le risque étant de constater les dégâts après coup.

### Projet « refondation »

Pour mémoire, « refondation » est le nom de code du projet de séparation des locaux dans le cadre de la scission du groupe Atos.

Déclaration de la direction : « *Tous les travaux de séparation physique ont été suspendus sur le second semestre 2023* ». Traduction : le projet de scission va grand train mais ya pu d'sous dans les caisses pour aménager les locaux ?

En attendant, les élus demandent un tableau récapitulatif de toutes les dates de fins de baux, histoire d'anticiper sur les prochaines « bonnes nouvelles » que la direction réserve aux salariés.

### Déménagement des équipes de Strasbourg

Les élus sont consultés sur le déménagement des équipes du site actuel vers le centre de Strasbourg (dans l'ancien bâtiment de la Chambre de Commerce). L'échéance de remise d'avis est repoussée afin de permettre à la Commission Régionale Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT-R) de se saisir du dossier. Dans le même temps la direction, avec l'accord des élus, présentera le projet aux salariés.

Première information qui donne le ton : la surface accordée aux équipes dans le nouveau site serait « extensible », mais pas le budget.

Enfin, on note que le centre de Strasbourg est interdit aux véhicules polluants (classés 4 ou 5).

**A force de ne rien faire, on finit par accepter l'intolérable.**

Soucieuse de vos inquiétudes et interrogations, la CGT sera toujours à vos côtés.

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, rejoignez le syndicat CGT Atos Bull.

Contactez-nous : [cqtatosbull@cqtatos.org](mailto:cqtatosbull@cqtatos.org). Notre site : <http://www.cqtatos.org> Twitter CGT Atos

## Plan de développement des compétences 2024

Les élus demandent à la direction de travailler ce sujet avec la commission formation, comme il est d'usage, et de revenir dès que possible devant l'instance avec un document plus abouti. En attendant, la direction donne quelques aperçus sur le plan 2024.

L'objectif est de 2,8 jours de formation par salarié. TS qui est la Business Line la plus importante en termes d'effectifs devrait se voir attribuer le plus gros du budget prévisionnel. Les technologies de l'information, le développement personnel, le management, la conduite de projet et les domaines métiers de nos clients représentent les demandes les plus fréquentes.

Comme chaque année, l'accent sera mis sur les formations certifiantes. A noter qu'il est également question de certifications internes, accordées selon un processus spécifique à Atos. Aux dires de la direction, ces certifications internes n'ont pas de réelle reconnaissance hors du groupe, et dans le cadre d'un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) ne pèsent pas davantage qu'un simple parcours professionnel.

Les programmes groupes sont toujours à l'ordre du jour. Ils se déroulent sur l'année, et ne concernent qu'un tout petit nombre de salarié.

Le partenariat de formation AWS cloud Catalyst d'une durée de 5 ans peut être suivi via les programmes de "reskilling"

Concernant l'intelligence artificielle, un partenariat est pris avec Microsoft. L'objectif est de former plus de 500 stagiaires.

Atos a des programmes GEPP (mais toujours pas d'accord GEPP) : A-SRE (fiabilité des sites) et Mainframe z/Os. Là encore, cela ne concerne que très peu de salariés et reste bien en deçà de ce que devrait être une véritable politique de GEPP d'ampleur, à l'échelle des ambitions du groupe. Les deux programmes cités présentent une dimension de reconversion professionnelle mais ne ciblent qu'un tout petit nombre de salariés.



## Salariés Bull transférés dans Atos France

Les élus sont consultés sur le « projet de Décision Unilatérale de l'Employeur sur les mesures d'harmonisation des dispositions applicables au salariés ex-Bull transférés au sein d'Atos France dans le cadre de la mise en œuvre du projet BOOST » (nom de code du projet de scission du groupe Atos).

Pourquoi une note unilatérale de l'employeur ? Tout simplement parce que la négociation ouverte précipitamment fin 2023 sur ce sujet n'a abouti qu'à un refus de **toutes les organisations syndicales** de signer le projet de la direction. Il faut dire que celle-ci a eu dans cette négociation pour seule ligne de conduite, que cela ne coûte rien, et si possible que cela fasse des économies (sur le dos des salariés concernés).

Concrètement, ces salariés vont passer de la **Convention Collective Métallurgie** à la **Convention Collective Syntec**. Ce changement de classification s'accompagne parfois d'un changement de modalité de temps de travail, car les deux Conventions Collectives ne gèrent pas à l'identique la durée de travail.

Pour ce faire, la direction va appliquer un grille de transposition automatique, bien entendu la moins favorable aux salariés parmi toutes celles connues dans le groupe.

Il résulte de cette transposition, qui combine classification et modalité de temps de travail, un changement de salaire minimum conventionnel garanti dont il est à craindre qu'il soit souvent au désavantage du salarié.

Pire, une harmonisation des cotisations ARRCO sur la base du calcul d'un Taux Moyen Pondéré, entraîne une baisse de retraite complémentaire des salariés transférés. La direction s'est refusée à examiner les mesures conservatoires pourtant possibles, mais a reporté cette harmonisation à 2025.

Les élus ont décidé de recourir à l'assistance d'un cabinet expert pour analyser tous les impacts de cette décision unilatérale de l'employeur.

**Fin loufoque des échanges sur le sujet**, la direction nous informe qu'en attendant de passer à la classification Syntec, ces salariés vont voir apparaître sur leur bulletin de paie un changement de classification correspondant à la nouvelle classification de la Métallurgie, mais.... qu'une note jointe au bulletin de paie expliquera qu'il ne faut pas en tenir compte. C'est noté.

**A force de ne rien faire, on finit par accepter l'intolérable.**

Soucieuse de vos inquiétudes et interrogations, la CGT sera toujours à vos côtés.

*Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, rejoignez le syndicat CGT Atos Bull.*

Contactez-nous : [cqtatosbull@cqtatos.org](mailto:cqtatosbull@cqtatos.org). Notre site : <http://www.cqtatos.org> **Twitter CGT Atos**

## Désignations de vos Représentants de Proximité et des Commissions Régionales Santé Sécurité et Conditions de Travail

- **Site de Clermont-Ferrand** : Eric Gilbert, Abdelmajid Mellouki, Philippe Foury
- **Site d'Echirolles** : Emmanuel Kilgus
- **Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail de la Région Est** (sites de Clermont-Ferrand, d'Echirolles, Villeurbanne, Metz, Strasbourg, Mulhouse) : Hichem Mezioudi, Emmanuel Kilgus, Abdelmajid Mellouki, Philippe Foury, Eric Gilbert, Pascal Besson

- **Site de Bordeaux** : Fabien Pelloux
- **Site de Toulouse** : Michel Torest, Jean Fayad
- **Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail de la Région Sud-Ouest** (sites de Bordeaux et Toulouse) : Pascal Ripaud, Fabien Pelloux, Jean Fayad, Stéphane Garcia

- **Sites d'Aix / Six-Fours** : Philippe Gauttier
- **Site de Montpellier** : Vanessa Gauquié, Mélanie Dal Palu, Nadège Sourina
- **Site de Sophia-Antipolis** : Pascale Piolet, Yann Guégan, Denis Bottasso
- **Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail de la Région Sud-Est** (sites d'Aix-en-Provence, Six-Fours, Montpellier, Sophia) : Pascale Piolet, Philippe Gauttier, Vanessa Gauquié, Nadège Sourina, Mélanie Dal Palu, Yann Guegan, Denis Bottasso, Bernard Delor

- **Sites de Bezons / Les Clayes** : Iptisem Hachani, Franck Cousty
- **Site d'Orléans** : Inès Mansour
- **Site de Lille** : Olivier Ringot
- **La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail de la Région Nord** (sites de Lille, Bezons, Les Clayes, Orléans, Tours) sera constituée prochainement, au plus tard lors du CSE de février.

- **Site de Nantes** : Stéphane Garcia
- **La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail de la Région Ouest** (site d'Angers, Trélazé, Nantes, Rennes, Caen, Niort) sera constituée prochainement, au plus tard lors du CSE de février.

## Désignations de vos représentants dans les commissions du CSE

- **Commission Formation** : Isabelle Duclos-Vallée, Bernard Delor
- **Commission Egalité Professionnelle** : Pascale Piolet, Valessa Gauquié
- **Commission Logement** : Stéphane Garcia, Christiane Meynier
- **Commission Transition Ecologique** : Mélanie Dal Palu, Isabelle Duclos-Vallée
- **Commission Aide Sociale** : Hichem Mezioudi, Stéphane Garcia
- **Commission Economique** : Philippe Laurent, Pascal Ripaud

Enfin, la Commission « Transverse » Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT-T) traitera des sujets communs à plusieurs régions, voire à la totalité du territoire français.

Vos représentants CGT sont : Christiane Meynier, Hichem Mezioudi, Bernard Delor

**A force de ne rien faire, on finit par accepter l'intolérable.**

Soucieuse de vos inquiétudes et interrogations, la CGT sera toujours à vos côtés.

*Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, rejoignez le syndicat CGT Atos Bull.*

Contactez-nous : [cqgatosbull@cqgatos.org](mailto:cqgatosbull@cqgatos.org). Notre site : <http://www.cqgatos.org> [Twitter CGT Atos](#)